

LES FONDS DE PLACEMENT DU BARREAU DU QUÉBEC CONTINUENT DE SE DISTINGUER

LE FONDS ÉQUILIBRÉ COTÉ A+ POUR UNE 6^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE

La Corporation de services du Barreau du Québec est fière d'annoncer que le Fonds de placement Équilibré du Barreau du Québec* (le « Fonds Équilibré ») a reçu, une fois de plus, le Trophée FundGrade A+® décerné par Fundata Canada inc. pour l'année 2021. Le Fonds Équilibré a reçu cette distinction, qui souligne le rendement supérieur ajusté au risque et la constance qu'a obtenu le Fonds, sans interruption à chaque année depuis 2016.

LE FONDS DIVIDENDES SE DISTINGUE ÉGALEMENT

Le Fond de placement Dividendes du Barreau du Québec** a également obtenu, pour une première fois, la note A+ pour ses performances au cours de 2021 qui se sont démarquées de celles des 277 fonds de trouvant dans sa catégorie.

À PROPOS DES TROPHÉES FUNDGRADE A+®

Depuis leurs débuts en 2012, les Trophées FundGrade A+® représentent un accomplissement très prisé dans l'industrie des fonds de placement canadiens. Les Trophées FundGrade A+® ont été acceptés et adoptés par l'industrie des services financiers comme une marque de distinction à part entière d'une source indépendante et objective pour les fonds et les gestionnaires de fonds qui ont reçu le trophée.

Il n'y a aucun critère subjectif impliqué et la distinction identifie les fonds qui ont été évalués de manière consistante avec la note FundGrade A au cours de l'année précédente. C'est le seul système de classement objectif disponible dans le marché. L'obtention d'une note FundGrade A+® dénote une certaine compétence, l'entrée dans un groupe exclusif dans la mesure où environ 6 % des produits de fonds de placement disponibles au Canada ont réussi cette performance.

La Corporation de service souligne les performances remarquables des gestionnaires de portefeuilles des Fonds de placement du Barreau du Québec et le travail des membres du Comité de surveillance des Fonds à sélectionner et superviser les meilleurs spécialistes pour gérer les actifs de nos membres.



À PROPOS DE LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC ET DES FONDS DE PLACEMENT DU BARREAU DU QUÉBEC

La Corporation de services du Barreau du Québec (la « Corporation ») est une corporation sans but lucratif associée au Barreau du Québec dont la mission est de répondre aux besoins professionnels et personnels de ses membres en offrant les meilleurs produits et services à des prix avantageux via son réseau de partenaires.

Créés en 1986 par la Corporation, les Fonds de placement du Barreau du Québec (les « Fonds ») offrent des solutions d'investissement diversifiées visant la préservation et le rendement du capital des membres du Barreau du Québec et de la magistrature, de leur famille et employés. Les frais de gestion des Fonds sont parmi les plus bas de l'industrie. La gestion de portefeuille des Fonds est confiée à des gestionnaires les plus réputés du marché. Les Fonds totalisent plus de 600 millions \$ d'actifs sous gestion.

*Catégorie CIFSC «Équilibré canadienne neutre» comportant 290 fonds. La période d'évaluation Fund Grade débute le 31 janvier 2012 et se termine le 31 décembre 2021.

**Catégorie CIFSC «Actions canadiennes dividendes et revenu» comportant 277 fonds. La période d'évaluation Fund Grade débute le 31 janvier 2016 et se termine le 31 décembre 2021.

La note Fund Grade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels Fund Grade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note Fund Grade A+® complémentaire de la notation mensuelle Fund Grade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation Fund Grade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors pondérés en calculant une note mensuelle Fund Grade. Les notes Fund Grade sont réparties en cinq tranches qui vont de «A» (performances supérieure) à «E» (performance inférieure). Ainsi, 10% des fonds gagnent la note A, 20% des fonds obtiennent la note B, 40% des fonds reçoivent la note C, 20% des fonds recueillent la note D et 10% des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle Fund Grade au cours de l'année précédente. La note Fund Grade A+® utilise un calcul dans le style de «moyenne pondérée cumulative» (MPC). Les notes mensuelles Fund Grade de «A» à «E» reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds – détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus d'enseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata. Pour plus d'information sur le système de notation, veuillez visiter le site http://www.fundata.com/Produits_et_services/FundGrade.aspx.

Pour profiter des avantages des Fonds ou pour toute information, veuillez communiquer auprès d'un représentant de la Corporation au 514 954-3491, sans frais au 1 855 954-3491 ou par courriel à fondsdeplacement@barreau.qc.ca. Pour plus d'information, visitez le www.csbq.ca

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information des Fonds de placement du Barreau du Québec, communiquez avec le gestionnaire, la Corporation de services du Barreau du Québec, aux coordonnées apparaissant ci-après.

Fonds de placement du Barreau du Québec

Corporation de services du Barreau du Québec

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

fondsdeplacement@barreau.qc.ca

www.csbq.ca

Corporation
de services
Barreau

